

Etaient présents: Christian LATOUILLE, Fabrice ARNAUD, Stéphanie BARGET, Nelly BAUDRY, Rosa BRILLAT, Jean-Michel BRUN, Patrick CRUVEILHER, Pascale DUPUY, Marie-José LEJEUNE, Alain MARTHON, Nathalie ORSONI, Philippe VEYRIRAS.

Absents excusés : Dominique BATAILLER, Jacqueline CLOT, Boris NADAUD.

Un pouvoir de Jackie CLOT a été remis à Nathalie ORSONI.

Le compte rendu du conseil municipal du 7 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### Délibération pour l'approbation de la révision simplifiée numéro 1 du PLU

Suite à l'enquête publique concernant la révision simplifiée du PLU sur la zone de Montcontour, Monsieur le Maire remet aux membres du conseil le rapport établi par le commissaire enquêteur. Celui ci constate que ce projet n'a pas été désapprouvé par la population et qu'il est validé par les services administratifs de l'Etat ainsi que par la municipalité qui y voit un développement de l'activité économique et touristique de la commune. Il apporte cependant une remarque concernant les eaux pluviales souillées qui devront être traitées afin de préserver l'environnement.

Les membres du conseil sont d'accord à l'unanimité pour valider la révision du PLU.

#### Lancement de la rénovation de la grange de M. VALERY

Monsieur le Maire remet ensuite aux membres du conseil, un plan concernant l'aménagement d'une halle dans le bourg. Pascale DUPUY prend la parole pour commenter ce plan. A la place de bâtiments vétustes, une place plantée et végétalisée sera créée. Deux auvents avec sol en béton ou autre seront aménagés ainsi qu'un point d'eau et des bornes électriques afin de pouvoir accueillir un marché. Les toits en tuile canal seront conservés si possible. Il existe un four à pain qui pourra être rénové. Monsieur le Maire précise que ce projet a obtenu une subvention de 30 % sur 100 000 € HT de travaux et qu'une demande a été faite pour obtenir une aide auprès du fonds de soutien à l'investissement local. Il ajoute que l'architecte sera M. DUQUERROIX et que l'étude doit être lancée pour pouvoir réaliser les travaux cette année.

Les membres du conseil sont d'accord pour lancer l'étude.

#### Lancement de l'étude pour l'installation d'une vidéo protection.

Puis Monsieur le Maire distribue aux membres du conseil un rapport de l'adjudant Chef Didier Fressard sur la vidéo protection. Il précise qu'un périmètre doit être défini pour l'installation d'une ou plusieurs caméras et envoyé pour validation à la Préfecture. Il ajoute que la commune devra faire appel à un bureau spécialisé qui se trouve à Niort pour monter ce dossier et il propose de lancer l'étude. Les membres du conseil sont d'accord.

#### Lancement de l'étude pour l'autoconsommation collective

Monsieur le Maire précise ensuite que pour envisager une installation d'autoconsommation collective, il faut procéder à une étude de faisabilité qui peut-être faite par EDF. Celle-ci indiquera si le projet est faisable et si la commune peut l'installer. Ce projet concernerait la pose sur des bâtiments de la commune des panneaux solaires qui fourniraient l'électricité aux locaux avec la possibilité de faire participer des particuliers dans un rayon de 1 Km du Bourg.

Les membres du conseil sont d'accord pour lancer l'étude.

#### Réflexion sur l'aménagement du bourg

Monsieur le Maire poursuit en disant que si la commune veut poursuivre l'aménagement du bourg, il faudrait faire une étude pour en chiffrer le montant. Après discussion, il a été décidé de reporter cet aménagement qui commencerait par des travaux importants d'assainissement car il y a déjà d'autres projets prioritaires.

#### Questions et informations diverses

Monsieur le Maire propose un avancement de grade de l'Agent de Maîtrise qui passerait Agent de Maîtrise Principal au 1er janvier 2019.

Accord des membres du conseil municipal à l'unanimité.

Il poursuit avec la demande d'une orthophoniste qui souhaite s'installer sur la commune. La maison GUILMIN pourrait ainsi être aménagée avec une salle d'accueil, une salle de consultation et des toilettes. Il ajoute qu'un bâtiment mitoyen pourrait être construit pour le projet concernant l'accueil d'enfants handicapés. Projet pour lequel, il n'a pas de nouvelles. Dossier à suivre. Il a demandé au cabinet Epure de chiffrer cet aménagement.

Monsieur le Maire enchaîne avec un courrier qu'il a reçu du collège de Pierre Buffière pour une demande de subvention concernant un voyage en Espagne et un en Allemagne. Il indique que jusqu'à présent la commune ne versait pas d'aide aux élèves partant en voyage scolaire, mais qu'une aide a été versée pour l'apprentissage de la natation. Après discussion, il a été décidé d'attribuer 50 € par enfant habitant la commune et participant à ces sorties. Huit enfants sont concernés, cette année.

Il annonce ensuite qu'il a reçu un courrier du Rectorat l'informant de la suppression d'un poste de professeur des écoles sur le RPI, suite à une baisse des effectifs. Ce poste concernerait la commune de Pierre Buffière et la classe de moyenne section de maternelle. Il précise que le lendemain, il a une réunion avec l'Inspecteur et le maire de Pierre Buffière à ce sujet. Affaire à suivre.

Monsieur le Maire passe ensuite à la nomination des membres des commissions de contrôle pour les listes électorales des communes de moins de 1000 habitants suite à la modification des modalités d'inscription sur ces listes.

Titulaires: Fabrice ARNAUD, conseiller municipal, Eliane LAMANT, déléguée de l'administration, Yves DESROCHE, délégué du TGI.

Suppléants: Jacqueline CLOT, conseillère municipale, Roger LECOMTE, délégué de l'administration, Ginette TOURNIEROUX, déléguée du TGI.

Il demande ensuite s'il faut prévoir d'autres illuminations de Noël suite à l'aménagement du bourg. Les conseillers répondent que oui. Il faut décorer cette nouvelle entrée.

Il propose ensuite de fixer les dates de préparation du budget soit:

- mercredi 20 février: Commission des Finances pour la préparation du budget,
- mercredi 6 mars: vote des comptes de gestion,
- jeudi 4 Avril: vote du budget.

Il rajoute que l'excédent sur le budget principal est de 191 027,82 €; sur les panneaux photovoltaïques, il est de 1 785,91 € et sur l'assainissement, il est de 3 311,58 €.

Il précise que la troupe de théâtre de St Bonnet Briance se produira le samedi 23 mars dans la salle du restaurant scolaire.

Rosa BRILLAT prend ensuite la parole pour dire qu'elle a eu une demande de la part de M. et Mme BRUNET pour l'installation d'un panneau signalétique indiquant leur ferme pédagogique au Pouyol. Monsieur le Maire répond qu'il est interdit d'installer ce genre de panneau sur le terrain communal mais il va étudier la question.

Elle poursuit pour demander s'il serait possible d'installer un panneau indiquant: "sortie de camions ralentir" au lieu dit La Croix car la sortie sur la RD 15 est dangereuse car il n'y a pas beaucoup de visibilité aussi bien du côté de St Hilaire Bonneval que du côté de l'autoroute. Monsieur le Maire répond qu'il va prendre contact avec le Département.

Patrick CRUVEILHER indique que la nouvelle numérotation n'a toujours pas été prise en compte par l'IGN. Jean-Michel BRUN répond que c'est très long.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.